

Création de massifs fleuris

Contexte :

Pour répondre aux clients qui souhaitent embellir leurs jardins, la création de massifs est indispensable.

Les possibilités sont nombreuses, un massif de fleurs peut être composé de végétaux : fleurs et arbustes, ils peuvent avoir toutes les formes désirées et permettent de délimiter les différents espaces du jardin.

Il est donc nécessaire de connaître les bases de la conception de massifs.

Objectifs de la formation :

- ✓ Identifier les règles de conception et les lois de composition.
- ✓ Reconnaître les espèces utilisées dans le fleurissement.
- ✓ Réaliser un massif dans les règles de l'art.

Public concerné :

Cette formation est ouverte aux salariés des entreprises du paysage et des collectivités territoriales

Pré-requis des participants : Aucun

Contenu :

JOUR 1 : Les bases de la création

Accueil des participants

Règles et lois de conception et composition d'un massif

Les différents végétaux et leur normalisation

Plan de plantation : choisir les végétaux en fonction du milieu et dans le cadre du développement durable

JOUR 2 : Conception d'un massif

Méthodes de piquetage

Préparation des végétaux

Préparation des sols

Mise en place des végétaux

Les amendements et les engrais

Jour 3 : Entretenir un massif

Les différentes techniques d'entretien :

Les paillages,

Le désherbage

L'arrosage

Les traitements

La fertilisation

La taille si besoin

Moyens pédagogiques :

Formation théorique et pratique se déroulant au centre de formation de Saint-Ismier. Notre site dispose d'un parc arboré, d'une pépinière et d'une exploitation horticole facilitant le choix des végétaux nécessaire à la création de massifs
Echanges en salle et sur le terrain.
Une clé USB contenant les supports de formation sera remise à chaque stagiaire.
Bilan de fin de formation

Intervenants :

Eric MASSON, Formateur technique du CFPPA.
Jean-Francois GAUTHIER, Formateur technique du CFPPA.
Coline CHARDON, Formateur technique du CFPPA.
David GAUTHIER, Formateur technique du CFPPA.

Responsable de la formation :

Maud FERNANDEZ, Chargée d'ingénierie au CFPPA de GRENOBLE ST ISMIER

Mode de validation des acquis :

Questionnaire de satisfaction répondant au dispositif qualité.
Attestation de formation et certificat de réalisation.

Durée	Dates	Lieu
21 heures	Tout au long de l'année selon planning	CFPPA de SAINT ISMIER ou sur site
Tarifs	Voir grille tarifaire en cours sur le site internet du CFPPA : www.lycee-horticole-grenoble-st-ismier.educagri.fr	